



COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS  
MORNANTAIS  
Le Clos Fournereau  
CS 40107  
69440 MORNANT

## EXTRAIT

# DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Délibération n° CC-2026-105

L'an deux mille vingt-six

Le neuf juin à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 3 juin 2026

### Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 32

Votes 35

### PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Yves GOUGNE, Olivier BIAGGI, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Luc CHAVASSIEUX, Christèle CROZIER, Morena-Alina GARCIA, Bruno FERRET, Mélanie TRAVIER, Dorothée RODRIGUES, Coralie TRICHARD, Marie-Noëlle CHARLES, Christophe VEYRET, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Nathalie PIALAT, Laurence RABOISSON CROPII, Gaël DOUARD, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Vincent LECOCQ, Jean-Louis LACROIX, Nicolas TRICCA, Sylvie BROYER, Marine SEGUY, Séverine SICHE-CHOL

### ABSENTS / EXCUSES :

Jean-Luc BONNAFOUS, Gérard MAGNET

### PROCURATIONS :

Stéphanie NICOLAY donne procuration à Yves GOUGNE  
Pascale CHAPOT donne procuration à Renaud PFEFFER  
Orélie CONTRERAS donne procuration à Coralie TRICHARD

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pascale DANIEL

### RESSOURCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

### Modification du tableau des effectifs

### Direction des services à la population

### Évolution de l'organisation du service culturel

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 313-1,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable des membres représentant la collectivité et le personnel du Comité Social Territorial en séance du 26 mai 2026 pour la modification de l'organisation, la suppression et les créations de postes au tableau des effectifs,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel,

La communauté de communes conduit une politique culturelle ambitieuse à l'échelle de son territoire, reposant à la fois sur la gestion du théâtre-cinéma Jean

Çarmet et sur le développement d'actions culturelles hors les murs, incluant notamment des actions de médiation, l'organisation de festivals et la coordination d'un réseau de bibliothèques intercommunal.

L'évolution des projets portés par la collectivité, la diversification des publics, le projet de rénovation et d'extension du théâtre-cinéma et le renforcement des partenariats culturels font aujourd'hui apparaître la nécessité d'adapter l'organisation du service afin de garantir une meilleure lisibilité, une plus grande cohérence et une efficacité accrue dans la conduite de l'action publique culturelle.

À ce jour, le service culturel est structuré autour de deux pôles :

- Le théâtre-cinéma, placé sous la responsabilité d'un agent de catégorie B, encadrant une équipe de sept agents.
- Les actions culturelles hors les murs, coordonnées par un agent assurant également la coordination du réseau des bibliothèques intercommunal, avec deux agents placés sous son autorité.

Cette organisation a permis jusqu'à présent de structurer l'offre culturelle et d'accompagner son développement progressif.

L'analyse du fonctionnement actuel met cependant en évidence plusieurs enjeux :

- Lisibilité de l'organigramme : pour les agents, les élus et les partenaires, l'absence d'un pilotage unique du service culturel complexifie l'identification des responsabilités.
- Cohérence des actions culturelles : le lien entre les programmations du théâtre-cinéma et les actions hors les murs pourrait être renforcé afin de mieux répondre aux objectifs de maillage territorial, de médiation culturelle et de diversification des publics.
- Simplification des circuits de décision : l'existence de plusieurs niveaux de pilotage peut limiter la fluidité des arbitrages et la rapidité de mise en œuvre des projets.
- Dimension stratégique du service culturel : au regard du périmètre d'intervention et des enjeux budgétaires et partenariaux, un pilotage de niveau catégorie A apparaît désormais plus adapté.

Afin de répondre à ces enjeux, il est proposé de faire évoluer l'organisation du service culturel et de transformer le poste de responsable du théâtre-cinéma (catégorie B) en poste de responsable du service culturel (catégorie A).

Ce nouveau poste aura vocation à assurer le pilotage global de la politique culturelle intercommunale, en lien étroit avec les élus. Le ou la responsable du service culturel exercera une autorité hiérarchique sur l'équipe du théâtre-cinéma, la coordinatrice des actions culturelles hors les murs et du réseau des bibliothèques.

Dans ce cadre, la coordinatrice des actions culturelles hors les murs voit son positionnement hiérarchique évoluer, sans modification de ses missions opérationnelles, afin de s'inscrire dans une logique de coordination renforcée et de complémentarité des actions. Elle conserve toutefois l'autorité hiérarchique intermédiaire de la coordinatrice du réseau des bibliothèques et de l'agent coursier polyvalent.

Cette évolution organisationnelle n'entraîne pas de suppression de missions, ni de remise en cause des équipes existantes. Elle vise avant tout une clarification des responsabilités, un cadre de travail plus lisible et cohérent aux agents et une adéquation stratégique.

Par ailleurs, le départ annoncé en fin d'année du chargé de programmation a nécessité l'anticipation de son remplacement et un accompagnement à la montée en compétences en interne. Les missions dévolues à ce poste pourront se répartir au sein de l'équipe en place, pour assurer d'une part la médiation et la projection et d'autre part la programmation du cinéma.

Un poste de référent cinéma / programmation / projection, ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques, sera créé à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 pour pérenniser l'organisation mise en place.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet, l'organisation du service culturel, telle que décrite ci-dessus sera entérinée.

Le poste de responsable d'équipement, programmation, spectacles au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux, sera supprimé.

Le poste de responsable du service culturel, à temps complet, sera créé et ouvert au cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Un poste de chargé de programmation et de projection à temps complet, ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques sera créé.

Le tableau des effectifs est modifié comme suit à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2026** :

Direction	Service	Poste	Suppression	Création
Services à la population	CULTUREL	Responsable équipement, programmation, spectacles	Rédacteurs territoriaux à temps complet	/
Services à la population	CULTUREL	Responsable du service culturel	/	Cadre d'emploi des attachés territoriaux A temps complet
Services à la population	CULTUREL	Chargé de programmation / projection / animation	/	Cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en

Préfecture le **11 JUIN 2026**

**SUPPRIME** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 le poste de responsable équipement / programmation / spectacles, ouvert au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux à temps complet,



**Notifié ou publié**  
**le ..1..1..JUN..2026**  
**Le Président**

*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon /  
[www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans  
un délai de 2 mois suivant  
sa publication*

**CREE** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 le poste de responsable du service culturel, ouvert au cadre d'emploi des attachés territoriaux à temps complet,

**CREE** à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026 le poste de référent cinéma / programmation / projection, ouvert au cadre d'emploi des adjoints techniques à temps complet,

**DIT** que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

**Renaud PFEFFER**

Le secrétaire de séance,

**Pascale DANIEL**

PUBLIE LE 11 JUIN 2026  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er juillet 2026

Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable habitat	A	Cadres emploi Attachés et ingénieurs territoriaux	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable agriculture et espaces naturels	B	Technicien principal territorial de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Responsable mobilité et transition écologique	A	Attaché	35h	1,00	0,80	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Chargé de projet amélioration habitat et petites villes de demain	B	Technicien territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Aménagement	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Développement Economique Tourisme	Chargé de mission développement économique	A	Cadres d'emploi des attachés et des ingénieurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	VRD - abords équipements	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	VRD - abords équipements	Gestionnaire voirie	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Cabinet du président	Cabinet du Président	Poste de rattachement pour l'agent collaborateur de cabinet	A	Attaché territorial	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Responsable de service	A	Ingénieur territorial principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00			1,00
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance polyvalent (assistant de prévention )	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent de maintenance / adjoint au coordinateur	C	Agent de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	30h	0,86	0,86	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	17h30	0,50	0,50	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	25h	0,71	0,71	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Agent d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	24h30	0,70	0,70	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Assistante	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Patrimoine - Interventions Techniques	Coordinateur équipes maintenance, entretien	B	Technicien territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Chargé de mission géomatique	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Responsable systèmes d'information	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Technicien Informatique	B	Cadres d'emploi des techniciens et des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Systèmes d'information	Gestionnaire administrative et technique	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Responsable de service	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Secrétariat Général / Assemblée	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	0,90	1,00	
Centre de Ressources	Administration Générale - Affaires Juridiques et Foncières	Assistant juridique - commande publique	B	Rédacteur principal 1ère classe	35h	1,00	0,90	1,00	
Centre de Ressources	Direction générale	Chargé de mission DG	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Gestionnaire commande publique	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	B	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial	12h15	0,35	0,35	1,00	

Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Centre de Ressources	Finances / Commande Publique	Agent comptable	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Assistante RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	28h	0,80	0,80	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Gestionnaire chargé de développement des RH	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Coordinatrice gestion du personnel	B	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Directrice des ressources humaines	A	Cadres d'emploi des attachés	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Gestionnaire RH	B	Cadre d'emploi des rédacteurs et des adjoints administratifs	35h	1,00	1,00	1,00	
Centre de Ressources	Ressources humaines / service commun	Gestionnaire RH	B / C	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux et grade adjoint administratif principal 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Responsable de service	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Chargé de communication	B	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Coordinateur/trice événementiel	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Communication / événementiel	Communication	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe classe	35h	1,00			1,00
Communication / événementiel	Communication	Responsable de la valorisation et de la promotion territoriale	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
<b>Direction Générale</b>	Direction Générale	DGS	A	Attaché hors classe	35h	1,00			1,00
Direction Générale	Direction Générale	DGS / poste fonctionnel	A	Directeur com com 20 à 40000 hab	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction Générale	Direction Générale	Assistante	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Responsable de l'équipement	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Chargé d'accueil conseiller France Service	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Accueil / France services	Chargé d'accueil conseiller France Service	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Cellule renfort	Agent d'accueil	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinateur des actions culturelles	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinateur des actions culturelles	B	Cadres d'emploi des rédacteurs et des assistants de conservation du patrimoine	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Culture	Responsable programmation / animation Cinéma / projectionniste	A	Ingénieur territorial	35h	1,00	0,50	1,00	
Direction services à la population	Culture	Coordinatrice réseau bibliothèque	B	Assistant territorial de conservation	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Responsable du service culturel	A	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Culture	Chargé d'accueil et billetterie	C	Cadre emploi adjoints administratifs	28h	0,80	0,8	1,00	

Direction	Service	Fonction	Catégorie	Grade	Tps de travail	ETP	ETP pourvu	Postes Pourvus	Postes vacants
Direction services à la population	Culture	Projectionniste	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Culture	Référent cinéma / programmation / projection	C	Cadre emploi adjoints techniques	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Culture	Projectionniste / Médiateur	C	Cadre emploi adjoints techniques	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Projectionniste / Médiateur	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Régisseur culturel / projectionniste	C	Cadres d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Culture	Gestionnaire administratif et financier / chargé d'accueil	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Responsable de service	A	Attaché territorial	35h	1,00	0,90	1,00	
Direction services à la population	Développement social	Chargé de mission développement social	B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfance / jeunesse / CAF	Coopérateur	A	Attaché territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Animatrice RAMI	A	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Médiateur familial / coordinateur LAEP	A	Attaché	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Assistante médiation familiale	C	Adjoint administratif territorial	17h30	0,50			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Manager aquatique	B	Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Cadre d'emploi des éducateurs des APS	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	13h	0,37			1,00
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	MNS	B	Educateur territorial des A.P.S	22H30	0,64	0,64	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	17h30	0,50	0,50	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accompagnement et d'entretien	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent de maintenance CA	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Coordinateur(ice) entrtien et accompagnement	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Hôtesse d'accueil	C	Adjoint administratif territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Agent d'accueil et d'entretien	C	Cadre d'emploi des adjoints techniques	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Responsable équipe accueil / caisse	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Responsable exploitation	B	Technicien territorial	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Equipement Centre Aquatique LBA	Secrétariat	C	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	22h45	0,65	0,65	1,00	
Direction services à la population	Enfants - Parents	Assistante passerelle enfance	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	28h	0,80	0,80	1,00	
Direction services à la population	Services à la population	DGA	A	Cadre emploi attachés	35h	1,00			1,00
Direction services à la population	Services à la population	DGA / Emploi fonctionnel	A	Cadres d'emploi des attachés et des ingénieurs	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	B	Rédacteur territorial	35h	1,00	0,80	1,00	
Direction services à la population	services à la population	Assistante	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	28h	0,80	0,80	1,00	
<b>Sous total</b>						<b>91,48</b>	<b>81,01</b>	<b>87,00</b>	<b>10,00</b>
Direction services à la population	Mise à dispo de la SPL	Directrice adjointe SPL	A	Attaché principal	35h	1,00	1,00	1,00	
Direction services à la population	Mise à dispo de la SPL	Responsable service enfance	B	Animateur	35h	1,00	1,00	1,00	
Aménagement et développement	Mise à dispo de l'Office du Tourisme	Agent d'accueil	C	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	35h	1	1	1,00	
<b>Sous total</b>						<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>						<b>94,48</b>	<b>84,01</b>	<b>90,00</b>	<b>10,00</b>
<b>total postes</b>								<b>100,00</b>	